

VALIDATION DES ACQUIS *de l'Expérience*

Votre parcours
est une richesse

vae

vae.normandie.fr

des PARCOURS
un MÉTIER

La Région à vos côtés



RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE), QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Un acte officiel qui consiste à faire reconnaître les compétences acquises au fil de l'expérience professionnelle et personnelle.
- Un droit inscrit dans le code du travail et dans le code de l'éducation.
- Une procédure de vérification, d'évaluation et d'attestation des connaissances et des compétences du candidat par un jury indépendant composé de professionnels.

POUR QUI ?

"Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience..." (article L 6411-1 du code du travail).

- Salariés, non salariés, demandeurs d'emploi, bénévoles... Justifiant d'au moins 1 an d'expérience, en rapport avec la certification visée (professionnelle, sociale ou bénévole).

La VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, une certification (diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle).

AVEC QUEL FINANCEMENT ?

PUBLICS	FINANCEURS	CADRE DU FINANCEMENT
Salariés CDI, CDD, intérim...	Entreprises	Dans le cadre du plan de formation Dans le cadre du compte personnel de formation (CPF)
	OPACIF	Dans le cadre du congé individuel de validation
Agents publics	Administrations, établissements publics	Dans le cadre du plan de formation Dans le cadre du compte personnel de formation (CPF)
Non salariés professions libérales, exploitants agricoles, artisans, commerçants, travailleurs indépendants...	Organismes collecteurs	Dans le cadre de la prise en charge prévue par les organismes
Demandeurs d'emploi indemnisés ou non	Région	Dans le cadre d'une aide individuelle versée à la personne
	Pôle Emploi	Dans le cadre d'une demande individuelle du demandeur d'emploi
Toute personne souhaitant acquérir une certification, la compléter ou l'adapter	L'intéressé lui-même ou avec des aides publiques éventuelles	Sur ses fonds propres

En fonction des valideurs, les coûts de validation sont variables.
N'hésitez pas à vous renseigner auprès des points relais conseil.



La validation des acquis de l'expérience

Vous avez entendu parler de la VAE,
des possibilités qu'elle offre ?
Cette démarche vous intéresse ?
Comment procéder ?
Voici 5 étapes à suivre pour mener à bien
votre projet...

VOUS AVEZ AU MOINS UNE EXPÉRIENCE D'UN AN

Vous êtes en mesure de fournir des documents, bulletins de salaire ou attestations certifiant que vous avez exercé durant au moins 1 an des activités professionnelles rémunérées ou bénévoles, alors votre demande peut être acceptée.



Vous avez besoin d'en savoir plus

- Comment la VAE peut elle servir votre projet ?
- Comment ça marche ?
- À quel diplôme, titre ou certificat de qualification pouvez-vous prétendre et comment l'identifier ?

VAE : que fait la Région ?

Dans le cadre de sa mobilisation en faveur de l'orientation et de la formation des Normands, la Région est chargée d'organiser l'information et de conseiller sur la validation des acquis de l'expérience.

Elle finance notamment les 33 points relais conseil (PRC) VAE en Normandie qui vous informent, vous conseillent et vous aident dans vos démarches. La Région finance aussi les parcours VAE menés par les demandeurs d'emploi.

VOUS CIBLEZ VOTRE CERTIFICATION

ÉTAPE

2

Adressez-vous à un point relais conseil VAE

Ce sont des lieux de proximité, neutres et gratuits qui vous proposent des réunions d'information et des entretiens individuels.

Vous ciblez votre certification

Un conseiller du point relais conseil vous aidera à :

- analyser votre expérience;
- rechercher les certifications possibles;
- connaître les organismes valideurs

A noter : la liste des 33 points relais conseil de Normandie, figure au dos du document.

Pour connaître les organismes hvalideurs en Normandie : vae.normandie.fr

VOUS DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE

ÉTAPE 3

Vous déposez votre demande

La demande doit préciser l'intitulé exact du diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle visé et être accompagnée :

- des documents attestant de vos activités pendant au moins 1 an;
- d'un inventaire des activités en rapport direct avec la certification

Si votre dossier est accepté, il est recevable par l'organisme ou l'institution qui délivre la certification ou qui en est responsable.

VOUS VOUS PRÉPAREZ À ÊTRE ÉVALUÉ(E)

Les modalités d'évaluation diffèrent selon l'organisme ou l'institution qui en est responsable. Vos compétences seront évaluées suivant l'un des deux modes ci-dessous...

ÉTAPE 4

Vous constituez un dossier écrit

- il sera destiné au jury
- il comporte un ensemble de questions vous invitant à décrire au mieux vos activités. Vos réponses permettront de mettre en relation vos compétences et celles qui sont exigées par le référentiel de la certification visée

Pour constituer ce dossier, vous pouvez bénéficier d'une aide méthodologique. Renseignez-vous auprès des organismes valideurs ou des points relais conseil.

REZ

4

Vous êtes évalué(e) lors d'une mise en situation

- pour certains titres, notamment ceux délivrés par le ministère chargé de l'Emploi, les compétences sont évaluées en situation de travail (réelle ou reconstituée)
- les conditions du contexte professionnel habituel sont respectées.
- des formateurs et des professionnels évaluent vos compétences

LE JURY DONNE SA RÉPONSE

ÉTAPE

5

Le jury donne sa réponse

- le jury délivre tout ou partie de la certification
- le jury est composé de représentants qualifiés des professions, d'enseignants, de formateurs
- la décision du jury vous est notifiée officiellement par écrit

POURQUOI ?

Valoriser ses **ACQUIS**

Valoriser des activités sportives bénévoles pour pouvoir prendre des responsabilités dans une fédération sportive.

Ayant démarré sa carrière comme sténo dactylo et évolué sur différents postes administratifs dans différentes entreprises, viser une certification qui permette d'obtenir une reconnaissance de tous les acquis de sa carrière et un niveau III (bac+ 2).

Favoriser son **EMPLOYABILITÉ**

Viser un diplôme qui corresponde à son poste de travail pour obtenir un temps plein.

A la recherche d'un emploi dans une structure et valider ses années d'expériences dans le secteur de l'aide à domicile auprès de particuliers.

Favoriser une **MOBILITÉ** professionnelle ou une promotion interne

Après 15 ans dans le commerce, validation d'un bac pro commerce pour pouvoir obtenir des prêts et reprendre la succession du fonds de commerce.

Valider une expérience de 5 ans en pétro-chimie pour pouvoir évoluer vers un statut d'agent de maîtrise en visant un titre professionnel de technicien de maintenance industrielle.

Accéder à un cursus de **FORMATION** sans justifier du niveau d'études normalement requis

Après avoir gravi tous les échelons dans une entreprise en étant rentré sans diplôme et aujourd'hui dans une fonction d'encadrement, viser la certification correspondante.

Pour se reconvertir vers le métier de formateur, valider ses expériences du domaine de l'industrie pour pouvoir prétendre à une formation de formateur.



RÉGION
NORMANDIE

LES POINTS RELAIS CONSEIL DE NORMANDIE, DES LIEUX D'INFORMATION ET DE CONSEIL SUR LA VAE

DIEPPE

8 avenue Normandie Sussex
BP 98 - 76203 Dieppe
02 35 84 96 56
mldca@mldieppe.org

ELBEUF

25 rue Camille Randoing
76500 ELBEUF
02 32 96 44 30
prc.vae@ml-elbeuf.org

FECAMP

CIO 95 rue Jules Ferry
76 400 FECAMP
02 35 95 01 43
prcvae-yvetot@hotmail.fr

FORGES LES EAUX

Mairie, Place Brévière
76440 FORGES LES EAUX
02 35 07 95 59
infosrouen@fongefnormandie.org

LE HAVRE

59 rue Quai Southampton
76600 Le Havre
02 32 74 69 22
infoslehavre@fongefnormandie.org

LE TREPOT

Rue de l'ancienne verrerie
76470 Le Tréport
02 35 86 88 59
mldca@mldieppe.org

LILLEBONNE

Parc d'Activités du Manoir
Maison des Compétences
76170 Lillebonne
02 35 38 19 89
prc.vae@ml-lillebonnecauxseine.fr

ROUEN DROITE

95 Allée Alfred Nobel
76230 Bois Guillaume
02 35 07 95 59
infosrouen@fongefnormandie.org

ROUEN GAUCHE

7 rue des Cateliers
76800 Saint Etienne du Rouvray
02 35 07 95 59
infosrouen@fongefnormandie.org

YVETOT

20 rue Carnot
76190 Yvetot
02 35 95 01 43
prcvae-yvetot@hotmail.fr

BERNAY

Maison des associations
8 rue JP Bréant 27300 Bernay
02 32 31 82 25
infosevieux@fongefnormandie.org

PONT AUDEMER

8 Avenue Président Pompidou
27500 Pont Audemer
02 32 31 82 25
infosevieux@fongefnormandie.org

EVREUX

Route de Louviers
27930 Caër Normandie
02 32 31 82 25
infosevieux@fongefnormandie.org

LOUVIERS

5 Rue saint Louis 27400 Louviers
02 32 25 06 72
vae@mlv2al.fr

VAL DE REUIL

4 rue Septentrion
27100 Val de Reuil
02 32 59 76 90
vae@mlv2al.fr

LES ANDELYS

Annexe Mairie, rue des Oiseaux
27700 Les Andelys
02 32 59 76 90
vae@mlv2al.fr

VERNON

Foyer des Jeunes Travailleurs
24 rue des écuries des gardes
27200 Vernon
02 32 59 76 90
vae@mlv2al.fr

CAEN

Pôle centre de la Mission Locale
29 Avenue de Verdun
14000 CAEN
02 31 95 33 44
contact@mife14.fr

HÉROUVILLE

SAINT-CLAIR
CIDEME, 1 Place de l'Europe
14200 Hérouville Saint-Clair
02 31 95 33 44
contact@mife14.fr

BAYEUX

Espace Lumière
4 boulevard Sadi Carnot
14400 Bayeux
02 31 95 33 44
contact@mife14.fr

LISIEUX

CIO Lisieux rue Pierre Colombe
14100 Lisieux
02 31 48 21 50
prc-lisieux@ac-caen.fr

HONFLEUR

Lycée Albert Sorel avenue
du Labrador
14600 Honfleur
02 31 81 68 52
prc-honfleur@ac-caen.fr

VIRE

Lycée Jean Mermoz,
1 rue Georges Fauvel 14500
Vire
02 31 66 25 00
prc-vire@ac-caen.fr

AVRANCHES

CIO 1 rue Saint-Martin
50300 Avranches
02 33 58 72 66
prc-avranches@ac-caen.fr

GRANVILLE

Lycée Julliot de la Morandière
rue des Lycées 50400 Granville
02 33 79 02 79
prc-granville@ac-caen.fr

COUTANCES

CIBC 18 rue de la République
50200 Coutances
02 33 19 05 40
prc-coutances@ac-caen.fr

SAINT-LÔ

Lycée Curie-Corot,
377 rue de l'Exode
50000 Saint-Lô
02 33 05 62 08
prc-saint-lo@ac-caen.fr

CHERBOURG

MEF - Cité des Métiers
1 rue d'Anjou
50130 Cherbourg
02 33 01 64 64
mif@mef-cotentin.com

VALOGNES

Espace Emploi formation MEF /
MSP Cœur Cotentin 22 rue de
Poterie
50700 Valognes
02 33 40 33 71
mif@mef-cotentin.com

ALENÇON

52, Boulevard du Premier
chasseur
61000 Alençon
06 20 68 69 81
antenne.orne@retravailler.org

ARGENTAN

Rue de la Sente aux Bois
61206 Argentan
02 33 62 30 80
secretariat.61@trajectio.fr

FLERS

Trajection
16 rue Durmeyer
61100 Flers
02 33 62 30 80
secretariat.61@trajectio.fr

L'AIGLE

3 rue Jean-Baptiste Réveillon
61300 L'Aigle
06 20 68 69 81
antenne.orne@retravailler.org

MORTAGNE-AU-PERCHE

1, rue Montcacune
61400 Mortagne au Perche
06 20 68 69 81
antenne.orne@retravailler.org